



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE PARIS

Direction Régionale et Interdépartementale de
l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France

Service Sécurité des Transports et des Véhicules
Département Sécurité des Transports Fluviaux
Unité des Documents de Bord et de la Police de la Navigation

Demande de certificat de radiation d'immatriculation de bateau (déchirage de bateau)

Je, soussigné(e) (nom et prénom de chacun des propriétaires)

.....

propriétaire(s) du bateau portant la devise :

immatriculé en (année de l'immatriculation).....sous le
numéro : F,

déclare sur l'honneur que le bateau sera détruit à (ville et département)

par le chantier (nom du chantier)..... situé à l'adresse
suivante :

Fait à....., le.....

Signature du ou des propriétaire(s)
(+cachet, identité et qualité du signataire pour les personnes morales)

—

Pièces à fournir

Demande de certificat de déchargement

Avant le déchargement :

A) Faire parvenir à la DRIEAT IF (adresse en bas de page):

1. **Un certificat négatif d'hypothèque**
2. **Un état négatif de transcription de saisie**

Ces 2 documents attestent que le bateau ne fait l'objet ni d'une hypothèque ni d'une saisie. Ils sont à demander auprès du Greffe du tribunal de commerce en fonction du lieu initial de l'immatriculation de votre bateau

3. **Une copie d'une pièce d'identité du ou des propriétaire(s) pour les particuliers ou une copie de l'extrait Kbis pour une société**
4. **Le formulaire de "demande de certificat de déchargement" rempli et signé**

B) Si le titre de navigation (Certificat communautaire, Certificat de bateau, Certificat d'Etablissement Flottant) n'est plus en cours de validité : faire une "**demande de titre provisoire**"

Après le déchargement :

5 . Tous les originaux des documents de bord en votre possession

- Certificat d'immatriculation
- Extrait des inscriptions de droits réels
- Titre de navigation
- Carnet de jaugeage

6. La preuve que le bateau a été déchargé

- « Certificat **de destruction** » rempli et signé par le chantier
- Facture du chantier

Renseignements auprès de la DRIEAT IF

udbpn.dstf.sstv.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr

Pour une demande de titre provisoire de navigation :

titre-provisoire.chantier@developpement-durable.gouv.fr

DRIEAT IF
DSTF / UDBPN
27/29 rue Leblanc
75015 Paris